

Tous solidaires

Restez chez vous !

COVID 19

Dossier

Vos élus 2020/2026

Actu

La Ville active son Plan de Continuité d'Activité

Confinement

Toutes les consignes à respecter absolument

Rétro

Ça s'est passé à Voreppe...

En raison des décisions de confinement général, ce journal a été réalisé en partie en télétravail.

Il n'a pas pu être distribué dans les boîtes aux lettres.

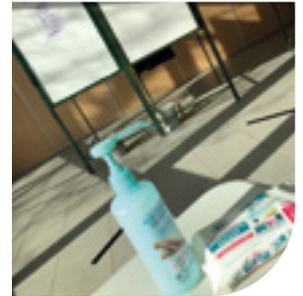
Il est disponible dans tous les commerces autorisés à rester ouverts et en téléchargement sur le site internet de la Ville.

En ces circonstances exceptionnelles, nous avons tenu à maintenir auprès des Voreppins un service minimum d'information municipale.

Nous vous remercions de votre compréhension.

Ce mois de mars a été marqué par deux événements qui se sont télescopés et qui ont écrasé tout le reste : la montée en puissance de la crise sanitaire du covid-19 et le 1^{er} tour des élections municipales.

À Voreppe ce contexte a évidemment impacté notre vie locale : de nombreuses animations prévues en mars ont dû être annulées. Dans ce contexte, l'organisation du 1^{er} tour des élections municipales, avec longtemps un doute sur son maintien, s'est déroulée en intégrant les préconisations sanitaires gouvernementales. Ainsi, le jour du vote, distances de sécurité, stylos individuels, gel hydroalcoolique, masques étaient de rigueur pour la sécurité de tous.



Le 16 mars au soir, le Président de la République décrétait le confinement généralisé applicable le lendemain à midi. Dès le 17 mars, la Municipalité déclenchait son Plan de Continuité d'Activité afin de maintenir la continuité des services et la solidarité en direction des Voreppins dans les meilleures conditions possibles compte tenu des circonstances.

Des masques ont pu être donnés aux professionnels de santé de Voreppe. Bien sûr dans ces circonstances toutes les animations prévues en mars et avril ont été annulées.

Et au moment où nous écrivons, personne ne peut dire combien de temps durera le confinement général, d'ores et déjà prolongé jusqu'à mi-avril.

Mais dans tous les cas la Ville continuera d'assurer ses missions les plus essentielles auprès des Voreppins, notamment avec le déclenchement, dès le 17 mars, de son Plan de Continuité d'Activité.

Le beau geste :

Contraint de fermer son magasin en raison des mesures de confinement, le fleuriste de la Grande rue, "Farandole Fleur", a eu le beau geste d'offrir son stock de fleurs à la Municipalité et aux commerçants ouverts. Ainsi les électeurs ont eu la belle surprise de repartir avec une fleur après avoir voté.





Mobilisation générale !

« *Nous sommes en guerre !* » C'est par ces mots, répétés à sept reprises que le Président de la République annonçait le 16 mars dernier les mesures de confinement général pour arrêter la progression du virus qui touche la planète entière.

Cette situation de guerre sanitaire appelle à une mobilisation générale de toutes nos forces.

Au front, en première ligne, nos personnels de santé, médecine hospitalière et médecine de ville. Comme de véritables héros, ils risquent chaque jour leur vie pour soigner et protéger les nôtres. En première ligne aussi les scientifiques, qui cherchent et testent des solutions pour anéantir l'ennemi. En seconde ligne, nos forces vives, commerces, entreprises, associations qui organisent la solidarité.

Les collectivités locales jouent également un rôle important en accompagnant, en direction, des citoyens les mesures mises en place par les pouvoirs publics pour à la fois organiser le confinement, comme la fermeture immédiate de tous nos équipements publics, mais aussi pour mettre en œuvre des mesures de solidarité pour aider les plus fragiles pendant cette période qui risque de durer.

À Voreppe, nous avons déclenché dès le 17 mars la mise en place de notre Plan de Continuité d'Activité qui assure la continuité des services essentiels et indispensables aux Voreppins : sécurité, police municipale, aides aux plus fragiles, accueil des enfants dont les parents sont personnels soignants, propreté urbaine, portage de repas aux seniors isolés, etc. Mais nous agissons aussi pour conserver le lien social, essentiel au moment où nous sommes, pour la plupart, obligés de rester chez nous. A ce propos, je tiens à remercier chaleureusement tous les bénévoles qui ont proposé leur aide auprès du CCAS pour venir en aide aux plus fragiles d'entre nous.

J'ai demandé à tous les personnels municipaux de respecter les mesures de confinement en restant chez eux. Le télétravail a été mis en place chaque fois que cela était possible techniquement ou lorsque cela était compatible avec les missions. Une cellule très réduite reste en Mairie, sous ma

responsabilité, pour piloter la collectivité, en lien avec le Directeur général des services et les agents en télétravail.

C'est dans ce contexte inédit, très particulier et souvent anxiogène, que s'est tenu le 1^{er} tour des élections municipales le 15 mars dernier. Conformément aux préconisations gouvernementales, tous les bureaux avaient été préparés et équipés pour garantir la sécurité sanitaire des électeurs et des personnels dans les bureaux de vote.

Si, compte tenu des circonstances, le taux de participation a été plus faible que les années précédentes, il reste néanmoins supérieur au taux de participation national, montrant encore une fois que la démocratie reste bien vivante à Voreppe.

L'installation de vos nouveaux élus ne pourra avoir lieu qu'en mai au plus tôt. Une décision du Premier Ministre cohérente avec la nécessité de respecter un confinement strict pour stopper la propagation du coronavirus.

Pour être efficace, cette lutte demande l'implication de tous, collectivement et individuellement.

Voreppe est une terre de résistance. Elle l'a démontré par le passé face à des ennemis connus et en chair et en os. Aujourd'hui, l'ennemi est invisible, inédit et potentiellement partout, ce qui rend la lutte encore plus difficile.

Dans ce contexte exceptionnel où le civisme et la responsabilité doivent guider chacune de nos actions, les Voreppins peuvent compter sur l'implication pleine et entière du personnel municipal, totalement mobilisé, sur le terrain ou à domicile en télétravail, ainsi que sur celle des élus, présents et futurs.

La mobilisation générale est décrétée et c'est tous ensemble que nous gagnerons cette guerre !

Luc Rémond
Maire de Voreppe
Vice-président du Pays Voironnais

Sommaire

- Actus / p 4 à 8
- Quartiers / p 8
- Portrait / p 9
- Dossier / p 10 - 11
- Racines / p 12
- Intercommunalité / p 13
- Expression politique / p 14
- Infos pratiques / Agenda / p 15



■ Confinement

La Ville active son Plan de Continuité d'Activité

Depuis le 17 mars et l'annonce des mesures de confinement, la Ville a déclenché son plan de Continuité d'activité qui vise à assurer le respect des consignes sanitaires, notamment en protégeant les agents publics, tout en permettant de garantir la continuité du service public auprès des Voreppins.

Ce plan met en œuvre les dispositions suivantes pendant la durée du confinement :

> Tous les équipements publics : Mairie / Espace Rosa Parks / Cinéma / Piscine sont fermés à tous les publics.

> Seules la crèche municipale et l'école Jean Achard restent mobilisées pour accueillir, en cas de besoin, les enfants dont les parents sont personnels soignants ou dans une fonction liée à la gestion de la crise sanitaire.

> Tous les agents municipaux sont invités à rester chez eux, à l'exception des agents concernés par le PCA. Ils restent toutefois mobilisables à tout moment en cas de besoin.

> Le télétravail a été mis en place chaque fois que cela était techniquement possible et compatible avec les missions des agents.

> Les services sont joignables uniquement par email auxquels une réponse sera toujours assurée.

> La Police municipale reste mobilisée sur des horaires élargis pour assurer la sécurité et le respect des consignes sanitaires.

> Une permanence état civil est organisée pour les cas urgents.

> La propreté urbaine reste assurée.

> La Municipalité organise la solidarité envers les personnes isolées et les plus fragiles en faisant un appel à bénévoles soit pour maintenir le lien social par téléphone, soit en proposant de faire des courses de première nécessité, dans le cadre de l'autorisation de déplacement « pour l'assistance aux personnes vulnérables ». 52 bénévoles se sont fait connaître auprès du CCAS. 11 d'entre eux ont été mobilisés, ce qui permet

de couvrir les besoins actuels.

> Le portage de repas reste assuré pour l'ensemble des bénéficiaires, y compris aux personnes âgées de la Résidence Charminelle.

> Le CCAS reste en veille active sur la situation des personnes les plus fragiles sur la commune.

> Le Maire, le Directeur général des services et les Directeurs de pôle effectuent un point journalier afin d'adapter, le cas échéant, le dispositif mis en place.

Consultez régulièrement :

- > www.voreppe.fr
- > Panneaux électroniques d'information en ville
- > [Twitter@voreppe](https://twitter.com/voreppe)

qui vous informent en temps réel des mesures mises en place par la Municipalité pour organiser la solidarité entre les habitants et rappellent les consignes à respecter pendant la période de confinement.

En bref

Exonération de la Taxe Locale sur les Publicités Extérieures et de la redevance d'occupation du domaine public.

Les mesures de confinement ont et auront un impact important et durable pour les commerces et les entreprises. Pour soutenir les acteurs économiques voreppins, le Maire proposera au prochain conseil municipal de renoncer en totalité à la Taxe Locale sur les Publicités Extérieures (TLPE) et à la redevance d'occupation du domaine public pour l'année 2020. « Le contexte est exceptionnel et touche tous nos commerces et nos entreprises. Il est de notre responsabilité de leur apporter ce soutien sous forme d'exonération totale de la TLPE et de la redevance d'occupation du domaine public », justifie Luc Rémond.



■ Les bambins d'abord une micro-crèche dès septembre

Parmi les projets suite à la vente de l'ancienne Mairie située 62, quai Docteur Jacquin figurait la création d'une micro-crèche. Un projet qui se concrétisera avec l'ouverture, dès septembre prochain de ce lieu d'accueil pour jeunes enfants à partir de 3 mois jusqu'à 5 ans.



Flossie et Laura accueilleront les enfants

« À mi-chemin entre la garde individuelle et garde collective, la micro-crèche permet aux bambins de bénéficier d'une structure à taille humaine, qui prend en compte les besoins individuels de chacun, tout en bénéficiant des avantages de la vie en groupe (socialisation, échange, sécurité...). Pour un meilleur confort, notre micro-crèche n'accueillera pas plus de 11 enfants simultanément. » explique Flossie Lô, responsable de la future structure.

La micro-crèche sera aménagée sur une surface de 120 m² dédiés aux petits ainsi qu'un espace extérieur de 95 m² et accueillera les enfants de 7h30 à 19h du lundi au vendredi, sans aucun critère d'admission.

La pédagogie de la structure se décline en 7 axes principaux :

> **L'enfant et sa famille au cœur des préoccupations**

> **Un cadre de vie pensé pour chaque enfant**

> **Éveiller tous les sens des enfants**

> **L'encourager à développer son autonomie**

> **L'accompagner à la découverte de l'autre**

> **Éveiller sa curiosité sur le monde extérieur**

> **Enrichir le travail de l'équipe en sollicitant des intervenants extérieurs ou en organisant des sorties adaptées aux bambins.**

Les inscriptions pour septembre sont d'ores et déjà ouvertes, alors n'hésitez pas à contacter dès maintenant Flossie Lô, gestionnaire de la structure pour toutes informations complémentaires.

En bref

« Un projet, Un coup de pouce » : une aide du CCAS pour les 18/25 ans

Le Centre Communal d'Action Sociale de Voreppe poursuit l'opération "un projet, un coup de pouce" auprès de jeunes Voreppins âgés entre 18 et 25 ans révolus.

Vous avez le projet de financer votre permis de conduire pour favoriser votre insertion professionnelle et vous avez obtenu votre code de la route ? Vous souhaitez financer votre parcours d'étude (CAP, BEP, Bac ou Post Bac...) ou votre formation qualifiante ? Le CCAS peut vous allouer une bourse d'un montant de 600 € pour vous aider à réaliser l'un de ces projets. En contrepartie, vous vous engagez à réaliser 50 heures de bénévolat auprès d'une association partenaire ou d'une association de votre choix (sous réserve de son accord).

Pour postuler, **télécharger sur www.voreppe.fr le dossier de candidature** avec la liste des associations partenaires et les missions qu'elles peuvent vous proposer.

Urbanisme : suspension de certains délais

Attention : en raison des conditions exceptionnelles actuelles, certains délais d'urbanisme sont suspendus. Pour plus d'infos consultez www.voreppe.fr

Micro-crèche Les bambins d'abord

62, quai Docteur Jacquin

Contact : Flo@lesbambinsdabord.fr / Tél : 07 77 79 32 74

Web : lesbambinsdabord.fr puis rubrique « pré-inscription ».



■ On garde le lien avec vous sur voreppe.fr !

Pendant cette période exceptionnelle de confinement généralisé, tous les équipements publics sont fermés. Pourtant la Ville reste mobilisée et continue d'apporter aux Voreppins les services les plus indispensables à la vie quotidienne.

Et parce que confinement ne doit pas rimer avec isolement, il nous est apparu comme évident qu'il fallait garder le lien avec vous.

Une fois n'est pas coutume, les équipes de l'Espace Rosa Parks et du Pôle animation de la vie locale s'invitent chez vous pour passer le temps utilement, de manière

ludique et joyeuse pendant le confinement.

Fidèles à nos valeurs, nous voulons maintenir le lien social et la solidarité entre toutes et tous mais également soutenir l'échange, le partage et la participation habitante.

Retrouvez sur www.voreppe.fr notre nouvelle rubrique "on se la joue cool", créée spécialement pour vous proposer des activités à réaliser chez vous, seul(e) ou en famille, des idées de site à visiter, de la culture, des loisirs, ...

Mais garder le lien c'est aussi à vous de jouer !

> Avec la rubrique "**de vous à nous**", nous partagerons vos photos, dessins, témoignages,...

> Un "**zoom sur les initiatives habitants et partenaires**" permettra de mettre en lumière ce que vous faites, chez vous, pour occuper le quotidien.

Adressez vos photos, dessins, témoignages, questionnements, initiatives, ... par mail à : espace.rosa-parks@ville-voreppe.fr Ils seront publiés sur voreppe.fr

Une fois la crise passée, la Ville et ses partenaires vous proposeront un temps festif pour présenter et échanger autour de vos envois et donner un nouvel élan au vivre ensemble à Voreppe.

■ Créez du lien aussi avec la MJC



Afin de rendre la période de confinement due au covid-19 moins pesante, la MJC-MPT de Voreppe vous propose de vous exprimer !

Pour cela, nous vous proposons de réaliser des dessins, des peintures, des collages, des photos, mais aussi des textes ou des poèmes, tout ce que vous pouvez ressentir pour créer seul ou en couple, avec vos enfants, vos petits-enfants...

L'équipe d'animation est d'ores et déjà mobilisée et nous vous ferons passer par tous les moyens à notre disposition des idées d'activités créatives pour compléter toutes celles que vous pouvez déjà avoir.

Quand nous sortirons de cette période de crise sanitaire, nous collecterons l'ensemble de vos expressions et nous organiserons une exposition festive pour nous retrouver après cette période si particulière. Elle sera l'expression de notre

expérience collective qui change si profondément nos habitudes.

Pour participer à cette exposition, rien de plus simple, il suffit de vous préinscrire via le mail : direction@mjc-voreppe.fr afin d'être recontacté dès que nous sortirons de cette période de confinement.

Toute l'équipe de la MJC-MPT de Voreppe vous invite à prendre soin de vous et de vos proches et vous dit à très bientôt !

En bref

"Des véhicules pour nos soignants" : le garage Micoud Peugeot-Citroën prête ses véhicules pour dépanner les personnels soignants

Le garage Peugeot-Citroën de Voreppe (route de Palluel) est actuellement fermé. Un service minimum est assuré sur rdv téléphonique au numéro habituel. Un service d'urgence est également assuré au 07 87 84 41 52.

Pour le personnel soignant, le garage met à disposition gratuitement ses véhicules de prêt en cas de défaillance de leur véhicule. Il suffit d'appeler le numéro d'urgence et de prévoir un transfert d'assurance.



Actu

Ces insectes qu'il faut éradiquer dès le printemps



Avec le printemps reviennent moustiques, frelons, chenilles et pyrales. Pour éliminer ces insectes nuisibles, dangereux ou destructeurs, la vigilance de tous est nécessaire. Mais des précautions doivent être respectées pour éviter tout danger.

Le frelon asiatique, dangereux

En plus du danger pour les populations, sa présence représente une véritable menace pour la biodiversité et la santé des abeilles. Le frelon asiatique se reconnaît à sa tête noire et orangée, son thorax noir, son abdomen noir avec une bande orangée et l'extrémité des pattes jaune. Pour le repérer, il faut trouver les nids : les nids primaires, de la taille d'un petit melon avec un orifice à sa base, visibles dès les premiers beaux jours, dans des endroits abrités (trou de mur, toit,...). Les nids secondaires, pouvant atteindre 1m de haut et 80 cm de diamètre, avec un orifice de sortie latéral, visibles dès le début de l'été, situés en cime d'arbre.

La chenille processionnaire, urticante

La chenille possède des poils urticants et très allergisants. C'est au printemps, quand elles quittent leur nid pour s'enterrer et finir leur transformation jusqu'au stade de

papillon, qu'elles créent le plus de danger en libérant de microscopiques poils urticants et allergènes, pouvant provoquer chez l'homme et les animaux domestiques démangeaisons, problèmes respiratoires, ophtalmologiques, cardiaques et même neurologiques. Pour lutter contre la chenille processionnaire, la Ville a installé des éco-pièges sur les troncs des pins ou des cèdres pour les capturer lorsqu'elles descendent en procession pour aller s'enterrer.

Si vous en voyez, prenez toutes les précautions (gants, masque, lunettes) pour les prendre et les éliminer.

La pyrale, destructrice

La pyrale est un papillon nocturne aux ailes blanches et brunes. On se souvient qu'il a ravagé les buis de Voreppe et des alentours en 2015. Pour ne pas revivre ça cet été, c'est dès maintenant qu'il faut agir. On peut détruire les chenilles en les ramassant, ou pulvériser sur le feuillage du BT, un produit homologué en agriculture biologique. On peut aussi installer des pièges à phéromones, une solution simple, écologique et efficace. La Ville en a posé quelques dizaines dans les endroits les plus

touchés (parc Lefrançois, secteur des Bannettes, centre bourg,...).

Pour en savoir plus :
GDS 38 : 09 74 50 85 85
info@gds38.asso.fr
Fredon : 04 74 86 40 68
fdgdon38@orange.fr
www.fredonra.com



24 nichoirs à chauve-souris pour lutter contre les moustiques

Une chauve-souris avale jusqu'à 1000 moustiques en une nuit ! Une arme de destruction massive que Voreppe a décidé d'utiliser pour lutter contre la prolifération des moustiques. 24 nichoirs à chauve-souris (espèces murins à moustaches ou petits rhinolophes) seront installés dans les secteurs à zone humide les plus sensibles (Parcs, secteur Volouise,...). Une mesure efficace, naturelle et écologique qui respecte l'éco-système et qui a déjà été utilisée avec succès dans d'autres communes. Coût : 1000 €.

Mais lutter contre les moustiques est aussi l'affaire de chacun qui peut y contribuer par des gestes simples :

- > Réduire les sources d'humidité et les eaux stagnantes.
- > Limiter l'arrosage et entretenir son jardin.
- > Veiller au bon écoulement des eaux de pluie et des eaux usées, en nettoyant régulièrement les gouttières.



Et les rats ?

Pour survivre les rats ont besoin d'un accès facile à une source d'eau, de nourriture et d'une bonne cachette. La meilleure manière d'éviter les problèmes de rats est de ne pas laisser traîner poubelles ou des restes de nourriture.



■ Un futsal rassembleur et solidaire



Joli succès pour le second tournoi de futsal* organisé le 29 février par Kemi, animateur jeunesse à l'espace Rosa Parks, avec l'aide d'Arthur Serrafino.

Créé pour réunir et rassembler des jeunes et moins jeunes de la Cité, l'événement a largement atteint son but : une soixante de personnes, de 17 à 48 ans se sont retrouvées à « taper le ballon » dans le gymnase Pigneguy de 18h30 à 23h.

De nombreuses supportrices étaient dans les tribunes pour les

encourager. Peut-être seront-elles d'ailleurs sur le terrain pour la prochaine édition ?

Côté jeu 6 équipes se sont affrontées sous forme de mini-championnat dont le classement final est :

- 1 – Les trentenaires
- 2 : "les immigrés de Voreppe"
- 3 - « Ciro »
- 4 – Kodjo Team
- 5 – Djazaïr
- 6 – "Chartreuse".

On retiendra la bonne humeur, le meilleur joueur : Jeremy Chirk surnommé « Turk » pour son but magnifique de 25 mètres, le meilleur buteur Sofiane Ogbi avec 7

but, le meilleur gardien : Semy Ait Moussa avec de grandes parades en demi-finale.

Pendant le tournoi, les participants pouvaient acheter à boire (sans alcool) et à manger auprès de la buvette tenue par 4 étudiantes, dans le cadre de leurs études en DUT. Les bénéficiaires ont intégralement été reversés à l'association *La Sasson*, une association d'aides aux sans-abri...

*Futsal : jeu de ballon se pratiquant par équipe de 5 selon les règles du football.

■ AutoSur : une adresse sûre pour l'entretien de vos véhicules

VL, 4x4, camping-cars, véhicule de collection, et utilitaires légers, faire contrôler son véhicule près de chez soi ?

C'est possible auprès du Centre de Contrôle Technique Autosur exploité depuis quelques semaines par Jonathan Gagliari. L'enseigne assure aussi les visites pollution et les contre-visites.

Cet établissement, actuellement situé place Hyppolyte Muller à Voreppe, déménagera dès l'été 2020 sur le secteur de Palluel.

« Cette installation prochaine, à proximité d'un axe routier important nous permettra de proposer un outil de travail entièrement neuf et d'accueillir la clientèle dans un cadre agréable et confortable ».



Jonathan Gagliari et Victor Ierugan

Contact : 04 76 17 12 32

ouvert du lundi au jeudi de 8h à 12h et de 14h à 18h et le vendredi de 8h à 12h et de 14h à 17h.

En bref



Don du sang à Voreppe lundi 6 avril à l'Arrosoir

Les citoyens sont autorisés à se déplacer sur les collectes de sang. « Continuez à donner, les malades ont besoin de vous ! ». C'est le message de l'établissement français du sang (EFS) qui appelle à poursuivre les dons. Une journée de don du sang aura lieu à Voreppe **lundi 6 avril de 8h30 à 11h30 et de 16h30 à 19h45. Attention, la collecte aura exceptionnellement lieu à l'Arrosoir et pas en Mairie.** Dans le contexte de l'épidémie de coronavirus covid-19, l'effort doit être maintenu. On compte sur vous et n'oubliez pas de respecter les gestes "barrière" !

L'étoffe des héros



Les uns sont au front, les autres assurent le ravitaillement des populations, d'autres se soucient d'assurer le lien social et la solidarité : personnels de santé, médicaux et paramédicaux, commerces et entreprises sont bien ces nouveaux héros d'une guerre d'un nouveau genre contre un ennemi jusqu'alors inconnu : covid-19.

Pour les cabinets médicaux

le serment d'Hippocrate, prononcé par les futurs médecins avant d'exercer leur profession, trouve un écho particulier face à cette épidémie d'ampleur. « À Voreppe, les cabinets médicaux se sont organisés pour y répondre avec une réactivité maximale, en tenant compte des mesures barrières nécessaires. Certains cabinets ont mis en place des téléconsultations et ont limité les rendez-vous aux cas urgents. D'autres ont conservé leurs plages horaires habituelles. Mais sans salle d'attente ». Les patients attendent à l'extérieur ou dans leur véhicule.

Du côté des pharmacies,

les officines ont aménagé des espaces, et des sens de circulation à l'aide de marquages au sol. Un accueil extérieur peut être proposé en cas de situation symptomatique. Elles restent joignables par mail et téléphone. Certaines proposent aux personnes à risques ou à mobilité

réduite de bénéficier de livraisons de médicaments à domicile.

Les cabinets d'infirmiers sont fermés, mais les soins à domicile sont assurés, avec pour priorité la protection du malade et des praticiens : « Nous utilisons un masque par demi-journée. Après 24h à l'intérieur d'un double sac, le matériel usagé est jeté. Nous fonctionnons comme tous les professionnels avec 18 masques par semaine ».

Les cabinets de kinés et les cabinets dentaires

sont fermés conformément aux instructions nationales. Les kinés maintiennent les actes à domicile pour les soins vitaux, et les patients polyhandicapés ou en situation post-opératoire. Tous restent disponibles par téléphone.

Enfin, **les commerces** autorisés à rester ouverts s'organisent pour répondre aux besoins accrus

en biens de première nécessité. La plupart ont aménagé les déplacements à l'intérieur de leur magasin et sont attentifs aux flux. Certains proposent de livrer à domicile les personnes les plus fragiles.

À Voreppe, une quarantaine de professions médicales et une vingtaine de commerces restent mobilisés et se sont adaptés aux contraintes de confinement tout en assurant le service nécessaire à la population.

Merci à ces héros de l'année 2020 !



La liste des commerces ouverts et des services proposés est tenue à jour et disponible sur voreppe.fr.

À savoir

Le laboratoire d'analyses médicales avenue H. de Balzac est fermé au public mais continue d'assurer les analyses pour les professionnels de santé.

Le cabinet de radiologie situé avenue Juin 1940 est fermé.

> La Municipalité a fourni près de 3500 masques aux professionnels de santé.

> L'entreprise Radiall a fait un don à la Commune de 400 masques.

En bref

L'entreprise MGF Grimaldi (Voreppe) multiplie par 10 sa production pour respirateurs

L'entreprise de mécanique de précision MGF Grimaldi, basée à Voreppe, va fournir d'ici mai 2020 à Air Liquide Médical System 1000 composants qui entreront dans la fabrication de 1000 respirateurs de réanimation. Ce volume représente 10 fois plus en 2 mois que ce qui est produit habituellement en un an et demande donc un effort exceptionnel à l'ensemble des équipes de production pour répondre à un enjeu majeur de santé publique. Comme MGF Grimaldi, d'autres entreprises du pays Voironnais se mobilisent pour produire et apporter leur contribution à l'effort de guerre indispensable pour lutter contre le coronavirus.

Dossier

■ Votre nouveau conseil municipal 2020 - 2026

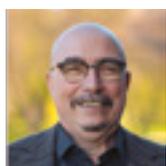
Avec 62,79 % des voix, soit 10 points de plus qu'en 2014, les Voreppins ont choisi de reconduire la liste du Maire sortant Luc Rémond pour mener les projets de Voreppe pour les 6 prochaines années.

En raison des circonstances exceptionnelles et des mesures de confinement prises en mars, le Conseil municipal pour élire le maire et désigner ses adjoints avec leurs délégations n'a pas pu se tenir dans la semaine qui a suivi l'élection. Sa tenue est différée au moins jusqu'à la mi-mai.

Jusqu'à-là, c'est l'équipe municipale en place depuis 2014 qui continue d'exercer ses fonctions.

Nous avons toutefois voulu dans ce dossier vous présenter le futur conseil municipal élu jusqu'en 2026 et revenir sur le vote des Voreppins qui fut, encore plus cette année, un vrai temps fort de la vie démocratique locale.

Majorité :



Luc Rémond



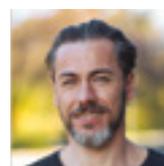
Anne Gérin



Pascal Jaubert



Nadine Benvenuto



Jérôme Gussy



Anne Platel



Olivier Goy



Monique Deveaux



Jean-Louis Soubeyroux



Christine Carrara



Jean-Claude Delestre



Sandrine Gerin



Olivier Althuser



Nadia Maurice



Marc Descours



Angélique Alo-Jay



Lucas Lacoste



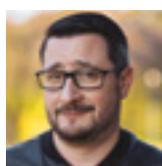
Nadège Denis



Stéphane Lopez



Lisette Chouvellon



Cyril Bruyère



Dominique Laffargue



Jean-Claude Canossini



Danièle Magnin

Opposition :



Fabienne Sentis



Laurent Godard



Cécile Frolet



Damien Puygrenier



Salima Ichba-Houmani

9 petits nouveaux (en couleur dans la liste)

Ils sont neuf : huit dans la majorité et un dans l'opposition, à n'avoir jamais siégé auparavant au Conseil municipal, soit près d'un tiers des 29 élus voreppins.



Dépouillement terminé, en attente des résultats

Ils siégeront aussi au Pays Voironnais

> Majorité :

Luc Rémond - Anne Gérin -
Jean-Louis Soubeyroux -
Monique Deveaux - Olivier Goy

> Opposition : Fabienne Sentis



En dépassant les 60 % la majorité municipale passe de 23 élus à 24 et l'opposition de 6 à 5 élus.

Le conseil municipal reste composé de 29 élus.



Un effet Covid-19 limité

Avec un taux d'abstention de 51,97% Voreppe fait, comme souvent, mieux que la moyenne nationale (54,5 %).



Mais si l'abstention a été plus élevée qu'habituellement, dans un contexte très particulier, l'effet Covid-19 a été finalement relativement limité à Voreppe.



La Municipalité avait largement communiqué pour rassurer les Voreppins en indiquant que toutes les mesures sanitaires préconisées par le Ministère de la santé seraient appliquées dans les bureaux de vote.



Comment ont voté les Voreppins

Retrouvez dans ce tableau la répartition des votes bureau par bureau :

Bureaux	Liste Voix	L. Rémond %	Liste Voix	F. Sentis %
1 / Hôtel de ville	261	65,58 %	137	34,42 %
2 / Hôtel de ville	217	60,45 %	142	39,55 %
3 / Hôtel de ville	220	57,14 %	165	42,86 %
4 / École Debelle	178	60,02 %	109	37,98 %
5 / École Debelle	175	58,33 %	125	41,67 %
6 / École Stravinski	130	56,03 %	102	43,97 %
7 / Jean Achard	294	66,82 %	146	33,18 %
8 / Stendhal	220	62,68 %	131	37,32 %
9 / Chevalon	264	71,74 %	104	28,26 %

En bref, l'élection en chiffres :

Votants : 3210 / Participation : 48,03 %

Liste Luc Rémond : 1959 voix, soit 62,79 % / Liste Fabienne Sentis : 1161 voix, soit 37,21 %

■ André Demirleau et la Résistance



Le 11 novembre 1942, prenant prétexte de l'invasion de l'Afrique du Nord par les alliés américains, les Allemands envahissent la zone libre. Ils chargent leurs amis italiens d'occuper la presque totalité de la région au sud-est du Rhône, en dehors de la bordure méditerranéenne. C'est le 24 avril 1943 qu'une garnison italienne s'installe à Voreppe. Ils viennent essentiellement pour construire une série de blockhaus. « Cette occupation italienne, raconte André Demirleau, ne fut pas très répressive. Il y avait, à l'époque à Voreppe, beaucoup de familles d'origine italienne, surtout en provenance du Piémont, qui étaient venues soit pour travailler au ciment, soit en tant que bûcherons. Est-ce la raison pour laquelle les Italiens ne furent pas très méchants ; en tout cas, la population ne prenait pas cette occupation très au sérieux ».

Le 16 février 1943, le gouvernement français de Vichy, sur l'insistance des Allemands, instaure le Service du Travail Obligatoire (S.T.O.). Les jeunes gens des classes 40, 41 et 42 doivent aller travailler en Allemagne pour aider à l'économie de guerre du Reich. Le résultat de cette loi fut qu'une grande partie d'entre eux vont entrer dans la clandestinité. Ceci va aussi décider André Demirleau à entrer activement dans la Résistance. Désormais il s'appelle

« Paul. ». « Devant le désarroi et la détresse de nos jeunes gens après la loi promulguant le S.T.O., raconte André Demirleau, sans aucun contact avec aucun réseau, je cherchais à installer un nouveau maquis. Celui de La Tençon, en effet, était devenu rapidement trop connu. C'est ainsi que, vers la fin du mois d'avril 1943, j'installais un groupe de six jeunes réfractaires dans une ancienne grange que nous avait prêtée Monsieur Elie Genève de Pallachère à Pommiers. Cette bâtisse se situe au lieu-dit « La Platelle » au-dessus des gorges de Roize. Les premiers jeunes résidents dans cet endroit isolé, lui donnèrent par dérision le nom de « Maquis-Palace ». Puis, au hasard d'une rencontre avec Henri Grouès, qui sera bientôt plus connu sous le nom de « l'abbé Pierre », qui ne savait comment camoufler certains jeunes qui l'avaient contacté à Grenoble, j'entrais en contact avec des dirigeants de l'Armée Secrète. » C'est ainsi que de nouveaux venus vont rejoindre « Maquis Palace ». En juin 1943, les patrouilles italiennes s'activent de plus en plus. Quelques-uns des locataires de la grange de La Platelle vont partir vers La Charmette puis vers Saint-Pierre de Chartreuse pour enfin gagner le plateau de Sornin dans le Vercors et enfin à Malleval où ils seront rejoints par les derniers résidents de « Maquis Palace ».

« Or il arriva, relate « l'abbé Pierre », que les forces allemandes, résolurent de frapper un grand coup spectaculaire afin de terroriser les populations du Vercors. Ils décidèrent donc d'une expédition puissante pour le 29 janvier 1944. 1800 hommes furent envoyés contre une cinquantaine de maquisards. Le bilan fut terrible : 29 maquisards et 9 civils sont tués.

« En évoquant le nom de Malleval, reprend André Demirleau, je ne peux m'empêcher de ressentir une grande peine et me rappeler que ce magnifique groupe a pris naissance à Voreppe pour devenir « Maquis-Palace ».

La suite au prochain numéro ...





1^{er} juin 2020 : le tri se simplifie

A compter du 1^{er} juin 2020, vous pourrez déposer tous vos emballages en plastique et vos papiers dans le bac jaune. Quelques changements d'habitudes à connaître dès maintenant.

Jusqu'à présent, seuls les bouteilles et flacons en plastique pouvaient être déposés dans le bac jaune aux côtés des emballages en métal et en carton. Faute de savoir comment recycler les barquettes, films et pots en plastique, nous devions les jeter avec les ordures ménagères. Ces emballages étant de plus en plus nombreux, tous les acteurs de la collecte, du tri et du recyclage ont travaillé ensemble et testé des méthodes pour les recycler. Des solutions ont été trouvées et aujourd'hui, pour recycler plus, il suffit de trier tous les emballages !

Au 1^{er} juin, le tri devient plus simple

Les emballages ou les papiers iront dans le bac jaune. Inutile de laver

les emballages, il suffira de bien les vider et de les déposer en vrac dans le bac, sans les emboîter.

Ce tri simplifié est rendu possible grâce aux performances techniques et économiques du centre de tri mutualisé Athanor à La Tronche où seront triées dès mai 2020 les poubelles jaunes du Pays Voironnais. Modernisé et équipé de capteurs optiques capables de reconnaître les matières des déchets, celui-ci réalise parfaitement la séparation des différents matériaux permettant ensuite leur recyclage dans des usines spécialisées.

Le centre de tri du Site écologique de La Buisse ne sera plus adapté aux évolutions des consignes de tri. Cependant, les déchets conti-

nueront à transiter par celui-ci afin d'optimiser leur transport.

Les circuits de collecte réorganisés

Avec ce nouveau tri, il restera très peu de déchets dans les poubelles grises, ne nécessitant plus autant de passages du camion de collecte. C'est pourquoi les circuits de collecte seront entièrement réorganisés sur les 31 communes. Chaque foyer recevra prochainement dans sa boîte aux lettres les nouveaux jours et calendriers de collecte.

Les ambassadeurs du tri accompagneront les habitants dans cette nouvelle organisation.

En bref

Le Centre Intercommunal d'Action Sociale se mobilise pour les jeunes, les familles et les seniors

Dans le contexte de confinement le CIAS du Pays Voironnais met en place des services pour accompagner et aider les familles, les jeunes et les personnes âgées :

Point ressources « familles » pour l'aide à la parentalité et à l'accompagnement scolaire :

Contact tel : 04 76 65 36 37 ou par mail à : pre@paysvoironnais.com

Conseillères conjugales pour toute personne victime de violence conjugale ou de violence intrafamiliale

ou en besoin de conseil conjugal : contact par mail à : cpef@paysvoironnais.com

L'Aide à Domicile des Personnes Âgées et Handicapées (ADPAH)

assure une continuité de service auprès des personnes âgées. Pendant la période de confinement, l'organisation du service s'est adaptée de la manière suivante :

> Maintien d'un accueil téléphonique, les matins de 8h à 12h au 04 76 32 74 30 ou par mail à :

adpah@paysvoironnais.com

> Pour les personnes déjà aidées : continuité de service assurée pour tous les actes essentiels de la vie. Les interventions de ménage ont été suspendues, sauf situations particulières.

> Maintien du traitement de nouvelles demandes d'intervention, avec priorité pour les besoins d'aide pour les actes essentiels de la vie (toilette, lever, habillage, repas, courses de première nécessité).

Pendant la durée des mesures de confinement tous les équipements municipaux sont fermés au public.

Toutefois, pour assurer la continuité du service aux Voreppins, les services de la Mairie ont adapté leur fonctionnement et restent joignables :

> **Par téléphone** au 04 76 50 47 47 du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h;

> **Par mail** (vos demandes seront prises en compte et traitées selon leur degré d'urgence) :

• **Affaires générales / état civil :**

affaires-generales@ville-voreppe.fr

• **Animation de la vie locale :** *vie-locale@ville-voreppe.fr*

• **Cinéma :** *cinema@ville-voreppe.fr*

• **Communication :** *communication@ville-voreppe.fr*

• **Crèche :** *creche@ville-voreppe.fr*

• **Ecole de musique :** *ecoledemusique@ville-voreppe.fr*

• **Éducation :** *direction.epe@ville-voreppe.fr*

• **Espace Rosa Parks :** *espace.rosa-parks@ville-voreppe.fr*

• **Logistique associations :**

soutien-logistique@ville-voreppe.fr

• **Piscine :** *piscine@ville-voreppe.fr*

• **Police municipale :** *police.municipale@ville-voreppe.fr*
et par téléphone au : 04 76 50 86 80

• **Restauration scolaire :**

accueil.periscolaire@ville-voreppe.fr

• **Technique :** *techniques@ville-voreppe.fr*

• **Urbanisme :** *urbanisme-bdu@ville-voreppe.fr*

• **Voirie / propreté :** *espace.public@ville-voreppe.fr*

• **CCAS :** par téléphone au 04 76 50 81 26 le lundi et mercredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h, le mardi de 13h30 à 18h et le jeudi et vendredi de 8h30 à 12h. Par mail à *ccas@ville-voreppe.fr* (vos demandes seront prises en compte et traitées selon leur degré d'urgence).



Médiathèque



Espace Rosa Parks

espace.rosa-parks@ville-voreppe.fr



En raison de la fermeture de tous les équipements publics, toutes les activités en direction des seniors, de l'espace Rosa Parks et de la Médiathèque ont été suspendues, jusqu'à nouvel ordre. Nous vous remercions de votre compréhension.

Prochain Conseil municipal

La date sera fixée en fonction de la levée des mesures de confinement.

Elle sera annoncée par voie de presse, sur www.voreppe.fr et sur les panneaux d'information électronique.

Prochain Conseil communautaire

La date sera fixée en fonction de la levée des mesures de confinement.

Carnet

Informations dont le service état civil a connaissance et dont la publication a été autorisée par les intéressés ou leur famille.

Décès

François Bollon
Edmond Camus

Antoinette Torrès
veuve Martin

Noël Genève
Savin Mistrulli

Henri Martin
Pierre Dutang

L'écho des associations

Les prochains numéros...

Mai : sortie mardi 5 mai. Les textes sont à faire parvenir au plus tard mercredi 15 avril.

Juin : sortie mardi 2 juin. Les textes sont à faire parvenir au plus tard mercredi 13 mai.

Attention : vos annonces devront être adressées **uniquement par courriel** à : *communication@ville-voreppe.fr* en précisant en objet : Écho des associations et **en respectant la date limite d'envoi indiquée.** Aucune autre forme de demande (courrier, téléphone,...) ne sera prise en compte.

En raison des mesures de confinement, toutes les manifestations et animations sont annulées ou reportées jusqu'à nouvel ordre.

Nous vous invitons à consulter les sites des associations ou les contacter par mail pour connaître leur actualité.

(Un annuaire des associations est disponible sur [www.voreppe.fr / Culture, sport & loisirs / Associations](http://www.voreppe.fr/Culture_sport_loisirs_Associations))

Nous espérons que vous pourrez retrouver ici au plus vite toutes les annonces d'animations qui font la richesse de notre vie locale.

Portez-vous bien et respectez les consignes de confinement.



Le cinéma Le Cap rouvrira dès que possible !

**La durée de validité des
abonnements en cours
sera prolongée en compensation
de la fermeture du cinéma**

*Voreppe émoi avril n°161. Directeur de la publication : Luc Rémond. Rédacteur en chef : Frédéric Dorville.
Maquette et rédaction : Direction de la communication et des relations publiques.
Crédits photos : Ville de Voreppe, Pays Voironnais, Freepik.com
Dépôt légal à parution. ISSN n° 2275-0541.
Courriel : communication@ville-voreppe.fr / www.voreppe.fr
Imprimé par Press Vercors en 4 600 exemplaires sur papier PEFC, avec des encres végétales.*

